

PROGRAMME DE RECYCLAGE NESCAFÉ® DOLCE GUSTO® ET SPECIAL.T®

SPECIAL.T[®]
by Nestlé



DÉCHETS ACCEPTÉS



Capsules en plastique uniquement.

Déchets non acceptés dans le programme :

- Les boîtes en carton de la marque NESCAFÉ® Dolce Gusto® et SPECIAL.T®.



Pour en savoir plus, visitez www.terracycle.fr.

TerraCycle® et le logo TerraCycle® sont la propriété de TerraCycle Inc. et sont utilisés en vertu d'une licence. ©2018.

® Reg. Trademark of Société des Produits Nestlé S.A.

- Dépôt au: 4 Croix Géraud de Broha - PULLIGNY.
Les mardis et Jeudis de 17h à 20h.